

POLITIQUE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Politique en santé et sécurité du travail de Groupe Forestra Coopérative Forestière.

La santé et la sécurité de nos employés est au premier rang des préoccupations et des responsabilités de Groupe Forestra Coopérative Forestière. Nous sommes déterminés à procurer à nos employés et sous-traitant, un milieu de travail sécuritaire en plus de satisfaire aux exigences légales applicables dans tout nos secteurs d'activités.

En conséquence, l'élément santé et sécurité est intégré dans toutes nos décisions au même titre que les impératifs de production. Les attitudes et le comportement de tous les employés doivent démontrer, par des gestes concrets, l'importance de la santé et sécurité.

De plus, afin de rendre des plus sécuritaires le milieu de travail, des mécanismes de prévention, de correction de mesures ainsi que des mécanismes spécifiques à nos risques seront appliqués et mesurés dans tous nos secteurs.

Nous nous engageons également à promouvoir la participation et la responsabilisation de tous nos employés à la gestion du risque. La santé et la sécurité constitue une valeur pour Groupe Forestra Coopérative Forestière et en conséquence, s'inscrit dans ses priorités d'action.



Claude Dupuis
Directeur général
Groupe Forestra Coopérative Forestière et Pépinière Laterrière inc.